

Les permanences sociales

Permanence assistante sociale à Marines

Lundi matin de 9h30 à 11h30

Maison du Département du Vexin

10-12 boulevard Gambetta

95640 Marines

Tél. 01 34 33 52 30

Fax : 01 34 33 52 31

Point d'accès au droit

10 bis boulevard Gambetta (face à la caserne des pompiers)

95640 Marines

pad.ccvexincentre@gmail.com

C'est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel, permettant d'apporter à titre principal, une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques, judiciaires, administratifs, familiaux et de voisinage. Avocat, notaire, juriste, médiateur et conciliateur sont à votre écoute.

- Un agent d'accueil est présent tous les mercredis de 9h à 12h.

Les autres jours de 9h à 12h, uniquement par téléphone :

- les mercredis matins de 9h à 12h au 01 34 67 52 15
- les autres jours de 9h à 12h au 01 30 39 23 34

Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice est présent au PAD " Vexin Centre " tous les mardis matins de 10 heures à 12 heures. La prise de rendez-vous se fait en téléphonant au 01 30 39 23 34 sauf le mercredi au 01 34 67 52 15 au PAD directement.

Permanence de l'APCE (Association Pour le Couple et l'Enfant en Val d'Oise)

Le 3e mercredi du mois de 14h à 16h30 - Permanences sur rendez-vous au

Tél. 01 34 67 52 15

Association dont l'objet est d'aider les personnes, les couples et les familles dans leurs difficultés conjugales et familiales et ce dans le respect de chacun.

Permanence de VIE espace emploi (Vexin Insertion Emploi)

Tous les mardis de 9h à 17h - Permanences ou sur rendez-vous.

Tél. 01 34 66 44 88

Aide à la recherche d'emploi, CV, lettre de motivation, préparation entretien d'embauche.

Permanence du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille)

Le 2e et 4e mercredi du mois de 9h30 à 12h30

Permanences sur rendez-vous :

Tél. 01 34 67 52 15

Un juriste vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits: droit des personnes, droit du travail, droit des biens, droit pénal...

Consultation juridique d'Avocat

Le 1er et 2e samedi du mois de 10h à 12h - Permanences gratuites et sur rendez-vous au

Tél. 01 34 67 52 15

Un avocat vous donne des informations d'ordre général, des conseils juridiques et vous oriente.

Consultation juridique de Notaire

Le 1er mercredi du mois de 10h à 12h - Permanences gratuites et sur rendez-vous.
Tél. 01 34 67 52 15

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) : accueil uniquement sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous se fait depuis le site internet, espace "Ma Caf", "Contacter ma Caf", " ou en téléphonant au 0 810 25 95 10 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

Les rendez-vous sont d'une durée de 20 minutes.

Documents

[Permanence du conciliateur de justice](#)

[Modalités d'accueil détaillées de la CAF](#)

[Point d'accès au droit : informations détaillées](#)

[Tous les jeunes ont de l'avenir : mission locale à Marines](#)

Liens utiles

[Site internet de la CAF sur l'information des familles et l'accompagnement des professionnels.](#)

[Conciliateur de justice](#)

[Site internet de la CAF](#)